

Danny El-Nemr, ing.

— INGÉNIEUR CIVIL · TÉMOIN EXPERT

Infrastructures municipales · Gestion des eaux · Dommages liés aux travaux

Pratique d'expertise exercée au sein d'Adiva Infra inc., Grand Montréal; mandats partout au Québec



ing. depuis 2019

Ordre des ingénieurs du Québec, n° 5095080

Près de 100 projets

d'infrastructures municipales et routières totalisant plus de 280 M\$ de travaux

Demande et défense

Rapports d'expertise, contre-expertises et opinions préliminaires

10 jours ouvrables

Avis préliminaire à forfait, à compter de la réception du dossier et de la visite

Ce pour quoi on me mandate

1

Refoulements d'égout, inondations et eaux pluviales

Cause et origine (réseau municipal, branchement privé, conception, entretien), capacité et dimensionnement, conformité aux règles de l'art, partage des responsabilités techniques. Recours subrogatoires, réclamations contre les municipalités, recours collectifs.

2

Dommages aux propriétés voisines de travaux municipaux

Vibrations de chantier, excavations, rabattement de nappe, affaissements, bris de branchements. Lecture du suivi vibratoire, des devis et du journal de chantier; reconstitution de la chronologie; évaluation d'hypothèses concurrentes.

3

Réclamations en travaux municipaux : entrepreneur, ville, concepteur

Plans et devis, conditions de terrain différentes, changements de portée, surveillance des travaux. Analyse de la responsabilité technique, en complément des experts en quantum et en retards.

Également : murs de soutènement et talus, réseaux d'eau potable, chaussées et ponceaux, ouvrages de rétention.

Formats de mandat

Avis préliminaire à forfait – 3 à 5 pages en 10 jours ouvrables à compter de la réception du dossier et de la visite : solidité technique du dossier, hypothèses, expertise requise, budget. Utile pendant que court le délai de six mois pour agir contre une municipalité.

Revue critique d'un rapport adverse – failles méthodologiques, points à vérifier, questions pour l'interrogatoire de l'expert adverse.

Expertise et rapport – mission, méthodologie, faits, analyse, conclusions; rapports brefs mais complets (art. 22 et 238 C.p.c.), lisibles par un juge.

Expertise commune – disponible comme expert unique désigné par les parties ou par le tribunal.

Soutien au dossier – préparation des interrogatoires, réunions d'experts, témoignage.

Pourquoi un ingénieur qui conçoit encore

- J'ai rédigé, révisé et surveillé le même type de plans et devis que ceux en cause dans ces dossiers : je sais où regarder.
- Les outils d'une firme de conception (modélisation hydraulique, relevés, dessin technique) au service de l'analyse et de la démonstration.
- Indépendant des grandes firmes de génie, et libre de leurs conflits d'intérêts avec les donneurs d'ouvrage.

Mandats représentatifs

Dommages structuraux et sanitaires allégués – immeuble résidentiel, Montréal (2025–2026)

Litige lié à des travaux municipaux majeurs : vibrations de chantier et refoulement sanitaire attribués aux interventions sur les infrastructures souterraines adjacentes. Analyse du dossier de preuve (engagements, interrogatoires, plans et devis, suivi vibratoire, inspections caméra), inspection du bâtiment, reconstitution de la chronologie, évaluation d'hypothèses concurrentes. **Stade : rapport d'expertise produit**

Performance des ouvrages de gestion des eaux pluviales – site industriel (2025–2026)

Accumulations d'eau récurrentes malgré la conformité alléguée des ouvrages. Revue des plans et devis, inspection, analyse hydraulique, vérification du dimensionnement et de la capacité, causes probables (conception, exécution ou entretien) et responsabilités techniques, en distinguant performance réelle et théorique. **Stade : rapport d'expertise produit**

Contre-expertise – effondrement d'un mur de soutènement résidentiel (2025–2026)

Différend entre voisins. Analyse indépendante de la configuration des lieux, évolution des ouvrages sur plus d'une décennie à partir de photographies historiques, revue critique du rapport adverse et de ses limites méthodologiques, mécanismes de défaillance plausibles (interactions entre ouvrages, drainage, arpentage). **Stade : contre-expertise produite**

Autres mandats : critique d'un rapport adverse concernant un muret de soutènement en limite de propriété, avec témoignage devant la Cour du Québec, division des petites créances (2026); revue indépendante des mesures correctives après l'inondation d'unités en rez-de-chaussée d'un complexe multifamilial, avec visite en conditions pluvieuses.

Mandats en cours (2026) : contre-expertise sur le soulèvement et l'étanchéité de regards d'égout d'un réseau privé, avec programme d'investigation géotechnique (Cour supérieure); contre-expertise sur une accumulation d'eau attribuée à un mur de soutènement et à un bassin voisins, analyse des relevés d'arpenteur-géomètre (Cour supérieure, district de Montréal); opinion technique préliminaire sur les désordres d'un stationnement en pavés de béton (pré-litige).

Les mandats sont décrits de façon générale afin de préserver la confidentialité.

Parcours en expertise

Pratique d'expertise depuis 2024 : rapports d'expertise et de contre-expertise, opinions techniques préliminaires et soutien aux procédures, pour des cabinets d'avocats, des entrepreneurs et des propriétaires, en demande comme en défense. Mandats en cours devant la Cour supérieure du Québec (regards d'égout d'un réseau privé; accumulation d'eau et mur de soutènement) et opinion préliminaire en pré-litige. A témoigné à titre d'expert devant la Cour du Québec, division des petites créances (2026).

Indépendance et conflits d'intérêts

Ma mission est d'éclairer le tribunal, et cette mission prime les intérêts des parties (art. 22 C.p.c.). Je n'agis ni pour ni contre les municipalités clientes actives d'Adiva Infra (contrat en cours ou terminé depuis moins de 24 mois). Vérification de conflit dans les 24 heures; liste des clients municipaux disponible sur demande. Aucune conclusion n'est convenue d'avance.

Démarche

- 01 Revue préliminaire et cadrage du mandat
- 02 Analyse documentaire (plans, devis, contrats, rapports, engagements, interrogatoires)
- 03 Inspection et constat des lieux
- 04 Analyse technique, établissement et évaluation des hypothèses
- 05 Rapport d'expertise ou opinion technique
- 06 Soutien au dossier et préparation au témoignage

Qualifications et affiliations

- Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis novembre 2019 (n° 5095080); ingénieur junior de juin 2018 à novembre 2019
- Baccalauréat en génie civil (B. Ing.), Polytechnique Montréal (2018); mineure en gestion (2018)
- 2019–2024 : chef d'équipe, infrastructures municipales et routières, IGF Axiom inc.
- Depuis juin 2024 : président et fondateur, Adiva Infra inc.
- **Formations** : 2024, Gestion de la mise en œuvre des travaux d'infrastructures municipales (INF-MUN-2), AQTr; 2021, Conception des ponceaux (MTMD), Polytechnique Montréal; 2021, Modélisation hydraulique SWMM5, Université de Sherbrooke; 2017, Santé et sécurité générale sur les chantiers, ASP Construction
- **Références de pratique** : BNQ 1809-300; CCDG, Tome II et Manuel de conception des ponceaux du MTMD; Guide de gestion des eaux pluviales (MELCCFP); prescriptions normalisées de la Ville de Montréal; recommandations de l'ICPI (pavés de béton)
- **Langues** : français et anglais (rapports et témoignage dans les deux langues)